



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 26 juin 2024 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 19 juin 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU-MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. GATEAU et M. Alain DEDIANNE avaient donné respectivement procuration à M. TEXIER et M. BOURDOUNE.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. PARDANAUD.

Excusés : M. Mickaël DEDIANNE, M. CARVOYEUR.

Secrétaire de séance : Mme Nicole LOISEAU-MONFOURNY.

N° 2024-079 : BUDGET EAU – COMPTE DE GESTION :

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs au compte de gestion 2023 s'agissant du budget annexe eau de la Ville de Clamecy.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisions budgétaires totales (a)	300 305,81	789 736,42
Titres de recette émis (b)	218 067,47	473 766,07
Réductions de titres (c)		5 385,54
Recettes nettes (d = b - c)	218 067,47	468 380,53
DEPENSES		
Autorisations budgétaires totales (e)	300 305,81	520 536,00
Mandats émis (f)	138 582,36	411 872,24
Annulations de mandats (g)		45 732,02
Depenses nettes (h = f - g)	138 582,36	366 140,22
RESULTAT DE L'EXERCICE		
(d - h) Excédent	79 485,11	102 240,31
(h - d) Déficit		

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECLARE que le compte de gestion du budget annexe eau de la ville de Clamecy dressé pour l'exercice 2023 par le Service de Gestion Comptable de Cosne-Sur-Loire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part ;
- ADOPTE le compte de gestion 2023 à l'unanimité.

Suivent les signatures.

Nicolas BOURDOUNE
Maire

